

Carte d'identité du loup

Classe : Mammifère

Ordre : Carnivore

Famille : Canidés

Espèce : Canis lupus

Longueur : 1,40 à 1,80 m dont 30 à 40 cm pour la queue

Poids : Il pèse de 20 à 50 kg en général, le record est de 96 kg
En France : Canis lupus Italicus varie de 20 à 35 kg

Hauteur au garrot : 0,60 à 0,80 m

Empreinte : Elle est formée par la trace du coussinet central, celle des 4 petits coussinets situés sous les doigts, et celle des 4 ongles non rétractiles. Le loup pose le pied postérieur exactement dans la trace du pied antérieur.

Nombre de petits par portée : 3 à 8 (5 en moyenne)

Longévité : 8 à 16 ans

Habitat : Le Loup s'adapte très facilement à différents milieux et climats, pourvu qu'il y trouve nourriture et tranquillité. Il vit aussi bien en forêt qu'en milieu ouvert, banquise, etc.

Répartition : Hémisphère Nord :

Nord de l'Amérique du Nord, Sibérie et Russie, Asie, Moyen-Orient. En Europe Centrale et dans les Balkans les populations sont stables. Environ 900 loups en Italie, 2000 en Espagne, 2500 en Roumanie, 800 en Pologne, 150 au Portugal, 300 en Grèce et 1000 en Turquie. Quelques-uns en Suisse. En France, on dénombre une trentaine de loups arrivés d'Italie, dans l'arc alpin (Mercantour, Queyras, Vercors, Tarentaise...). Les promeneurs ne risquent pas de trouver sur leur route cet animal timide et méfiant.



Agir avec l'ASPAS pour protéger les loups

- Signer et diffuser** la pétition pour la protection des loups en France
- Écrire à vos élus**, au ministre de l'écologie, au premier ministre, pour demander une réelle protection du loup
- En parler** autour de vous et **réagir** auprès des médias.
- Témoigner** en cas de braconnage/destruction de loup
- Adresser à l'ASPAS** des articles de presse relatifs au loup (avec nom et date du journal).
- Soutenir financièrement** l'ASPAS pour renforcer la campagne.



L'ASPAS depuis plus de 15 ans agit pour la protection et la réhabilitation du loup. Pour cela, elle mène des actions de sensibilisation ainsi que des actions juridiques.

L'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) agit en totale indépendance, sans aucune subvention publique, pour la protection des animaux sauvages, la préservation du patrimoine naturel, et la défense des non-chasseurs.

Pour plus d'informations :

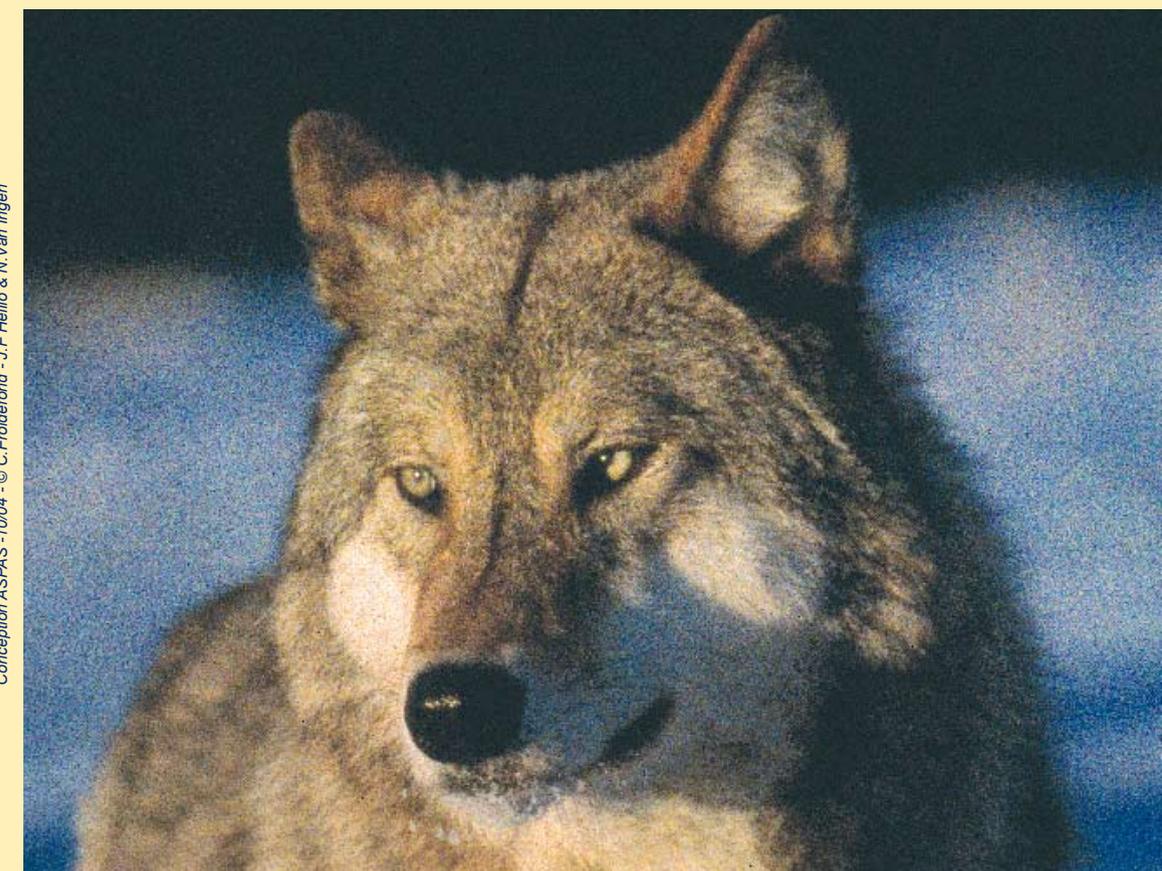
ASPAS - BP 505 - 26401 Crest Cedex
Tél. 04 75 25 10 00 - Fax. 04 75 76 77 58
www.aspas-nature.org
animaux@aspas-nature.org



Conception ASPAS -10/04 - © C.Froidefond - J.F.Hellio & N.Van Ingen

ACTION ASPAS

Campagne pour la connaissance et la protection du loup



Le loup : symbole et richesse de la nature sauvage

Association pour la Protection des Animaux Sauvages



Le retour du loup en France

Après 60 ans d'absence, le loup est de retour en France. Depuis 1990, le loup italien est venu spontanément recoloniser les Alpes Françaises. Il est aujourd'hui présent sur 8 départements de l'arc alpin mais ses populations restent très faibles (36 individus lors du dernier recensement en 2004) et très fragiles. Elles peuvent disparaître rapidement en cas de destructions répétées.

Il est donc impératif de le protéger intégralement pour lui donner une chance de s'implanter.



Le loup une espèce protégée

Le loup est une espèce menacée en Europe (moins de 10000). Aussi le loup est une espèce protégée par la directive Habitat et la convention de Berne. La France s'est donc engagée à assurer sa protection intégrale.

Le loup, un super prédateur qui s'autorégule

La densité de populations de loups est régulée par la nourriture disponible dans la nature. Ce système d'autorégulation permet de maintenir le nombre de loups en adéquation avec la capacité d'accueil du milieu, bien mieux que ne pourrait le faire l'homme. En France, le domaine vital de chaque meute est de 200 km² environ.

Le loup, maillon essentiel à la biodiversité

Le loup joue un rôle très utile dans la nature

Par sa prédation, il joue un rôle sanitaire et régule la faune en sélectionnant les bêtes affaiblies. Il instaure un équilibre entre les populations de ses proies et leur milieu. Ce qui a un effet immédiat sur la flore et la topographie des espaces.

Par exemple, en régulant les ongulés qui causent des dégâts à la forêt, sa présence déclenche une réaction en chaîne positive pour la nature.

La présence du loup est donc un signe de bonne santé écologique.

Le loup, bouc émissaire pour certains éleveurs

En l'absence de grands prédateurs, depuis un demi-siècle, les éleveurs ont pris l'habitude, alors que leurs troupeaux devenaient de plus en plus importants, de ne plus les faire garder. Le retour du loup implique donc une modification des pratiques pastorales. Certains s'y opposent, soutenus par de très puissants syndicats agricoles qui voient là un moyen de fédérer une profession en proie à des difficultés d'un autre ordre, et par des politiques qui y trouvent leurs intérêts.

Car avec 0,05 % de prélèvements attribués aux grands prédateurs, le danger pour la filière ovine n'est pas là !

D'autant que les mesures de protection sont gratuites et efficaces (chiens patous de protection, aide bergers, clôtures pour la nuit...) et que les éleveurs sont largement indemnisés (172 € en moyenne par animal soit environ le double du prix du marché). Le loup sert donc de bouc émissaire idéal pour détourner l'attention des véritables problèmes d'une filière ovine non rentable face à la mondialisation.



Le loup, une chance éco-touristique

Au-delà de l'aspect biologique, le retour du loup dans les Alpes françaises est aussi une aubaine économique pour ces régions. En effet, la présence du loup stimule le tourisme dans les parcs naturels du monde entier où il est présent. Rien que dans le Parc des Abruzzes, en Italie, ce sont 2 millions de visiteurs qui sont accueillis chaque année.

Aux Etats-Unis, les loups rapportent 85 millions de dollars par an au Parc de Yellowstone, et 25 millions aux commerçants !

La première ressource de la France est le tourisme. Alors, comment expliquer que certains élus des Alpes-Maritimes, département à vocation touristique par tradition, n'aient pas compris qu'ils ont la chance d'accueillir un animal qui est venu tout seul, sans rien coûter et qui ne peut que servir à développer un tourisme de qualité, indispensable à la vie du haut pays ? Irresponsabilité ou intérêts particuliers ?

Rien ne justifie les tirs de loups pris par le gouvernement français

- ❑ L'espèce est protégée par la loi.
- ❑ 79 % des français souhaitent le retour du loup (sondage SOFRES 1995).
- ❑ En France, le loup est menacé par le braconnage.
- ❑ Cela ne calmera pas les éleveurs syndicalistes, ni les politiques démagogues qui sont de connivence avec eux.
- ❑ Cela ne sert à rien car les populations de loups arrivent naturellement d'Italie et se stabiliseront toutes seules, comme c'est le cas pour tous les grands prédateurs.
- ❑ C'est une mesure stupide après toute l'énergie et l'argent dépensés pendant plus de 10 ans pour trouver des solutions de cohabitations qui fonctionnent.
- ❑ C'est tuer toute opportunité éco-touristique car le loup, symbole d'une nature vivante, fait rêver alors que les moutons sont une calamité pour la nature.



**Quand on réduit la biodiversité,
on réduit les chances de l'homme**